

Deutscher Text weiter unten.

Communiqué de presse du 30.11.2005 du Centre Autonome de Jeunesse CAJ/AJZ au sujet de la planification de l'Aire de l'usine à gaz.

UN AVENIR SANS COUPOLE ?!

La révision partielle de la planification de l'aire de l'usine à gaz menace l'exploitation de la Coupole. Elle sera discutée au Conseil de ville début 2006. L'attitude du Conseil municipal est contradictoire et incompréhensible. Nous avons à faire à une offensive du lobby de la construction contre le CAJ. Un immeuble de cinq étages devrait être construit à 13 mètres seulement au Nord de la Coupole.

La révision partielle du plan de zone de l'Aire de l'usine à gaz soumise par le Conseil municipal au Conseil de ville sera discutée par ce dernier début 2006. L'Assemblée générale du CAJ, réunie à la Coupole le mardi 15 novembre a décidé de lancer une campagne contre ce projet. Sous sa forme actuelle, celui-ci représente en effet une menace directe pour l'exploitation de la Coupole : Il place à 13 mètres au Nord de la Coupole un immeuble de 5 étages comprenant 50% de logements. Les conflits avec les futurs habitants, notamment en matière d'émissions sonores, sont préprogrammés.

L'attitude du Conseil municipal paraît pour le moins contradictoire, puisque le contrat passé avec le CAJ en 1993 spécifiait que celui-ci pourrait continuer d'exploiter la Coupole « comme jusqu'ici » après sa rénovation. La réponse donnée en 2004 à l'interpellation Walliser suite à l'évacuation du Parc Heuer allait dans le même sens, reconnaissant l'importance sociale et culturelle de la Coupole et assurant vouloir permettre qu'elle se poursuive...

Le projet ne tient aucun compte de la prise de position du Groupe Logement exprimée dans le cadre de la procédure de consultation, qui réclamait le maintien d'espaces verts et la compatibilité des nouvelles constructions avec l'exploitation de la Coupole et de la Villa Fantaisie. En dehors de cette procédure de consultation, manifestement de pure forme, nous n'avons à aucun moment été consultés, ni même informés.

Avec cette planification, nous sommes une nouvelle fois en face d'une pure logique de profit, qui ne veut pas comprendre que l'attractivité du centre-ville passe aussi par l'offre culturelle et sociale, à laquelle la Coupole et le CAJ apportent depuis des décennies une contribution essentielle.

Nous assistons là à une nouvelle offensive du lobby de la construction contre le CAJ. Nous considérons ces gens comme de mauvais perdants, puisqu'ils faisaient déjà campagne en 1993 contre le crédit de rénovation de la Coupole en invoquant les problèmes de voisinage (« 1,5 millions pour des conflits programmés ? »). Les biennois ont pourtant adopté le crédit à une large majorité. C'est cette volonté populaire que ce projet remet en question.

Le CAJ lance ces jours-ci une pétition aux autorités municipales qui peut être téléchargée sur son site www.caj.ch. Nous demandons aux conseillers et conseillères de ville par courriel de ne pas entériner le projet sous cette forme. Parallèlement, des affiches informent le public de la Coupole de ce qui se prépare.

Contact :

Beat Junker 079 374 99 42

Blaise Munier 032 322 69 37

